

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département de la Sarthe  
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202303/10

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation et  
d'affichage : 22/03/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers**

le Conseil Municipal légalement convoqué le 22 mars 2023 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

**En exercice : 19**

**Présents : 16**

**Votants : 17**

**PRESENTS :** MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBouc Jacky, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, MOULIN Delphine, PRE Julien, ROBIN Murielle, VIRIEUX Jean-François

**ABSENTS ET EXCUSES :** Mme ROPARS Martine qui donne pouvoir à M. ANNIC ; M. URIEN Jean-Pierre ; M. LEFFRAY Stéphane

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

**CREATION D'UN POSTE TEMPORAIRE D'ADJOINT ADMINISTRATIF CONTRACTUEL**

En raison du congé maternité annoncé pour le début du mois d'août de Mme Léon, il va être nécessaire de pourvoir son poste et de prévoir une période de tuilage.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un emploi d'adjoint administratif temporaire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, pour une durée de huit mois.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

